

Master Urbanisme et aménagement

Spécialité DYATER (Dynamiques et Aménagement des espaces, Territorialités)

www.univ-rennes2.fr
Place du Recteur
Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes Cedex

Responsable de la mention : Olivier DAVID
Responsable de la spécialité : Olivier DAVID

Objectifs de la formation

La formation s'inscrit dans la mention « Urbanisme et aménagement », regroupant trois autres spécialités (ACT, AUDIT, MOUI) dans le cadre des activités de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR). L'objectif de la spécialité DYATER (Dynamiques et Aménagement des espaces, Territorialités) est de développer l'esprit critique des étudiants par la formation par la recherche, indispensable pour de futurs professionnels de l'aménagement et l'urbanisme. Elle vise à transmettre un savoir actualisé autour des questionnements relatifs aux enjeux sociétaux et environnementaux de l'aménagement et de l'urbanisme, grâce à une ouverture vers la géographie sociale, la sociologie, la psychologie environnementale. Il s'agit de permettre aux étudiants non seulement de se confronter à la culture scientifique mais aussi de les initier à une pratique de la recherche à la fois autonome et inscrite dans une démarche collective, à l'échelle de l'UMR ESO (Espaces et Sociétés) au contact de ses chercheurs et enseignants-chercheurs. Cette pratique repose sur la réalisation d'un sujet de recherche et commence par la construction des données du problème, avant de choisir les méthodes pour le résoudre, de formuler les hypothèses d'investigation, et de confronter les cadres théoriques et le travail empirique.

Compétences

- Goût pour la théorie et la recherche fondamentale,
- Etre capable de travailler de manière autonome sur un sujet complexe,
- Ouverture sur les questionnements sociaux et territoriaux contemporains, à l'échelle régionale et nationale,
- Ouverture sur l'international (Europe, Amérique latine, Québec, Afrique...),
- Capacité de recherche et d'exploitation bibliographique spécialisée,
- Capacité de synthèse, de rédaction écrite et d'expression en public,
- Connaissance des outils élémentaires de l'aménagement et de la géographie sociale (cartographie, statistiques, analyse qualitatives de sources et de documents bruts, travail de terrain, initiation à l'enquête et à l'entretien...).

Stages

M1 :

Stage non obligatoire mais fortement conseillé pouvant être réalisé hors de l'Université, comme pour tout master en aménagement et urbanisme, ou au sein de l'Université (Laboratoire ESO-Rennes dans le cadre d'un de ses programmes ou contrats de recherche). Il est judicieux d'effectuer un stage en rapport avec le thème de la production de recherche du semestre 2. Le stage peut prendre place pendant les congés ou un jour par semaine sur plusieurs semaines. Si le stage est effectué à l'extérieur, il doit permettre d'approcher les milieux professionnels en lien avec la formation et de développer des compétences telles que le travail collectif, la sociabilité, l'adaptabilité et le transfert de connaissances entre recherche fondamentale et appliquée. S'il est réalisé dans un laboratoire, il permettra de mieux saisir le fonctionnement d'une unité de recherche. Est alors attendue la capacité à s'insérer dans un programme collectif et à réaliser un certain nombre de productions documentaires, les missions consistant souvent en la réalisation d'enquêtes de terrain de type qualitatif et quantitatif, de production de cartes ou de contributions à rapports de recherche.

M2 :

Le stage est vivement conseillé au semestre 2, consacré à la réalisation du mémoire. Il peut s'effectuer sur une partie ou sur toute la durée du semestre. Comme en M1, il se déroulera dans une structure extérieure ou à l'Université (Laboratoire ESO-Rennes). L'idéal est qu'il s'inscrive dans le cadre de la recherche réalisée pour le mémoire dont le sujet aura donc été idéalement défini en tout début d'année universitaire.

Le stage hors université peut se dérouler dans une institution choisie par l'étudiant ou recommandée par son directeur de mémoire. Il s'effectue souvent à l'étranger (Amérique latine, Afrique, Europe) sur le terrain de la

recherche en fonction du sujet de mémoire et des réseaux internationaux de l'UMR ESO. Les stages au laboratoire s'inscrivent nécessairement dans le cadre d'un des programmes ou contrats de l'équipe de recherche si possible en rapport avec le mémoire et/ou le projet de thèse. L'acquisition des compétences mentionnées pour le M1 reste valable en M2. L'objectif du stage varie cependant selon le lieu d'accueil et l'objectif professionnel : défrichage d'un éventuel projet de thèse dans la continuité du sujet de mémoire ; en cas de stage à l'étranger, exploration d'un terrain éloigné, acculturation et amélioration des compétences linguistiques ; s'il s'agit d'une structure dans le champ de l'aménagement, de l'urbanisme ou du développement social, développement de compétences en recherche appliquée ; s'il se déroule au laboratoire, approfondissement d'une culture de chercheur et acquisition de compétences nouvelles ou approfondissement de savoir-faire (cartographie, SIG, techniques d'enquête, traitement de données, recherche documentaire, rédaction d'article, langue vivante).

Débouchés

- Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme
- Métiers de la recherche publique (CNRS, IRD, Grands établissements...), après une poursuite en Doctorat
- Métiers de l'action publique territorialisée dans des administrations publiques, des collectivités territoriales ou des organismes mixtes
- Enseignement supérieur (après une poursuite en Doctorat)
- Fonctions d'encadrements, de chargés d'études et de recherches, dans des entreprises privées

Admission

Modalités d'admission en Master 1

► Conditions d'admission :

Les candidat(e)s titulaires d'une licence générale de Géographie-Aménagement (parcours Géographie ou parcours Aménagement ou parcours Environnement) sont admis de droit en Master 1.

Le/la candidat(e) qui ne possède pas le titre requis pour accéder directement au niveau de formation demandé peut être admis(e) par **validation des acquis - VAP85** (Décret n° 85-906 du 23 août 1985) dispositif propre à l'enseignement supérieur.

Le dossier de validation est examiné par une commission pédagogique.

Les études, les expériences professionnelles ou les acquis personnels peuvent être validés en vue de l'accès aux différents niveaux des formations post baccalauréat dispensées par un établissement d'enseignement supérieur qui accorde la validation, conduisant à la délivrance d'un diplôme national ou d'un titre dont l'obtention est réglementée par l'Etat.

► Pour toutes informations sur le calendrier et les procédures d'admission-inscription, vous devez consulter le site web de l'université : <http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription>

► Contact pour le Master 1 :

- UFR Sciences Sociales – Scolarité : inscription.scsociales@univ-rennes2.fr

- Accueil UFR Sciences Sociales : ouvert tous les jours de 14h à 17h
Campus Villejean / Bâtiment A / Bureau A 220

- Adresse postale : Université Rennes 2 / UFR Sciences Sociales – Scolarité / Place du recteur Henri Le Moal /
CS 24 307 / 35043 RENNES CEDEX

Modalités d'admission en Master 1 : sélection sur dossier

↳ Contact M2 (lieu d'obtention des dossiers) :

Lionel Le Pape

Département de Géographie

Place du Recteur Henri Le Moal / CS 24 307 / 35 043 Rennes cedex

Pour plus de renseignements : <http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/formations-geographie-amenagement-universite-rennes-2>

Effectifs : **20** en 1^{ère} année de master (dont 5 en formation continue)
 15 en 2^{ème} année de master (dont 5 en formation continue)

Descriptif des enseignements du MASTER 1

Semestre 1

Approches territoriales 1 (tronc commun inter-mentions) : 48 h (6 ECTS)

- Actions et acteurs en géographie et en aménagement (12 CM)
- Vulnérabilités, risques, durabilité (12 CM)
- L'espace dans les sciences humaines, sociales et environnementales (12 CM)
- Analyse spatiale (12 CM)

Outils Méthodologiques 1 (tronc commun inter-mentions) : 72 h (7 ECTS)

- Images spatiales des territoires (6 CM + 18 TD)
- Statistiques, tests, régression (6 CM + 18 TD)
- Projet SIG (6 CM + 18 TD)

Spécialité 1 (module « Urbanisme et aménagement » inter-spécialités) : 24 h (7 ECTS)

- Patrimoine urbain et aménagement (avec ACT et AUDIT) (12 CM)
- Enjeux urbanistiques dans les villes contemporaines (avec ACT et AUDIT) (12 CM)

Spécialité « Espaces et sociétés » 1 : 54 h (10 ECTS)

- Espaces et sociétés dans les pays du Sud (12 CM)
- Ordre et désordre urbain (12 CM)
- Sociologie de la santé (12 CM + 6 TD)
- Atelier : approches scientifiques (12 TD)

UEL Langue : 12 h (0 ECTS)

Anglais (12 TD)

Semestre 2

Approches territoriales 2 (tronc commun inter-mentions) : 48 h (5 ECTS)

- Paysages et aménagement (12 CM)
- Espaces ruraux et politiques de développement rural (12 CM)
- Transports, mobilité et réseaux (12 CM)
- Bien-être et territoires (12 CM)

Outils Méthodologiques 2 (tronc commun inter-mentions) : 48 h (6 ECTS)

- Techniques d'enquête (6 CM + 18 TD)
- Base de données (6 CM + 18 TD)

Spécialité 2 (module « Urbanisme et aménagement » inter-spécialités) : 36 h (6 ECTS)

- Espaces publics et production urbaine (avec AUDIT) (6 CM, 6 TD)
- Usages et appropriation des espaces publics (avec AUDIT) (6 CM, 6 TD)

Un cours au choix parmi les deux suivants :

- o Ségrégation et enjeux sociaux (avec AUDIT et ACT) (12 CM)
- o Architecture et images de la ville (avec AUDIT et ACT) (12 CM)

Spécialité « Espaces et sociétés » 2 : 54 h (8 ECTS)

- La territorialisation des politiques en direction des populations (12 CM + 6 TD)
- Action publique et solidarités territoriales (12 CM + 6 TD)
- Regards des SHS sur l'environnement (avec GE) (12 CM)
- Production de recherche (6 TD)

UEL Langue : 12 h (5 ECTS)

Anglais (12 h TD)

Descriptif des enseignements du MASTER 2

Semestre 3

Approches internationales des stratégies territoriales : 36 h (12 ECTS)

- Prospective territoriale dans l'Union européenne (cours commun inter-mentions) (12 CM)
- Dynamiques urbaines : perspectives internationales (avec AUDIT et ACT) (12 CM)
- Stratégies urbaines : gérer le déclin et renouveler la ville (avec AUDIT) (en anglais) (12 CM)

Spécialité « Espaces et sociétés » 3 : 66 h (84 ECTS)

- Ruralité et urbanité (12 CM + 6 TD)
- Action publique dans les pays du Sud (12 CM + 6 TD)
- Débats et controverses scientifiques dans les géographies sociales et culturelles (12 CM + 6 TD)
- Sociologie des migrations (avec master Sociologie) (12 CM + 6 TD)
- Aide à l'élaboration du projet de recherche (12 TD)

Semestre 4

(30 ECTS)

Mémoire de recherche : suivi et soutenance (24 TD)

Réalisation d'un stage de recherche fondamentale au sein d'un Laboratoire et rédaction d'un Mémoire présentant les résultats de cette recherche.

Séminaires du laboratoire ESO-Rennes

Suivi des séminaires du lundi et participation aux activités de recherche du Laboratoire d'accueil.

Travaux de terrain (6 TD)

Travaux d'observation et de recherche sur le terrain en lien avec les enseignements du master et/ou les activités du laboratoire.

Contacts

UFR Sciences Sociales – Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes cedex

Enseignant responsable de la mention : Olivier DAVID; olivier.david@univ-rennes2.fr

Enseignant responsable de la spécialité : Olivier DAVID ; olivier.david@univ-rennes2.fr

Laboratoire(s) d'appui : ESO-Rennes, UMR 6590 CNRS

Directrice : Emmanuelle HELLIER

Axes de Recherche : voir site web du laboratoire http://www.uhb.fr/sc_sociales/Reso/

Inscriptions : <http://www.univ-rennes2.fr/devu/inscription>

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex

Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : r2suiio@univ-rennes2.fr